



## DECISION DU PRESIDENT

N° 2023-027

7.5.1 Demandes de subventions

### DEMANDE DE SUBVENTION COMPLEMENTAIRE AUPRES DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES POUR LE PÔLE PETITE ENFANCE, ENFANCE ET JEUNESSE – ANNEE 2023

Le Président,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-10 ;

VU la délibération du conseil communautaire 2020/DE054 du 15 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs du Conseil Communautaire au Président ;

VU la décision du Président n°2023-022 du 5 mai 2023 portant demande de subvention auprès de la caisse d'allocations familiales pour le Pôle Petite Enfance, Enfance et Jeunesse ;

CONSIDERANT que dans le cadre du Pôle Petite Enfance, Enfance et Jeunesse (PEEJ) une demande de subvention complémentaire peut être déposée auprès de la Caisse d'Allocations Familiales ;

### DECIDE

**Article 1 :** de déposer une demande de subvention complémentaire auprès de la Caisse d'Allocations Familiales dans le cadre du Pôle Petite Enfance, Enfance et Jeunesse (PEEJ) et de signer tous les actes liés à cette demande de financement.

Le plan de financement complémentaire s'établit comme suit :

Demande complémentaire au dossier 2023/31			Recettes prévisionnelles sur les montants HT			
Pôle Petite Enfance, Enfance et Jeunesse	Regroupement	Montant HT	CAF	%	CCCPS	%
Dossier n°2023/31	Numérique - poste informatique	1 214,50 €	971,60 €	0,80 €	242,90 €	0,20 €
	<b>TOTAL</b>	<b>1 214,50 €</b>	<b>971,60 €</b>	<b>971,60 €</b>	<b>242,90 €</b>	<b>242,90 €</b>

**Article 2 :** La présente décision pourra faire l'objet dans les deux mois à compter de sa publication :

- d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Président,
- d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble

Fait à AOUSTE SUR SYE, le **16 MAI 2023**

Affichée le **16 MAI 2023**

Denis BENOIT  
Président



*ensemble, faisons battre le cœur de Drôme*

Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans

15 Chemin des senieurs - 26400 Aouste sur Sye

+33 (0)4 75 40 03 89 accueil@cccps.fr www.cccps.fr

AOUSTE SUR SYE - AUBENASSON - AUREL - CHASTEL ARNAUD  
CREST - ESPENEL - LA CHAUDIÈRE - MIRABEL ET BLACONS - PIÉGROS  
LA CLASTRE - RIMON ET SAVEL - SAILLANS - SAINT BENOIT EN DIOIS  
SAINT SAUVEUR EN DIOIS - VERCHENY - VÉRONNE